

222C1516  
FR0010417345-FS0453

17 juin 2022

**Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**DBV TECHNOLOGIES**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 15 juin 2022, les entités Venrock<sup>1</sup> (7, Bryant Park, 23rd Floor, New-York, NY 10018, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elles assurent la gestion, ont déclaré avoir franchi en hausse, le 13 juin 2022, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société DBV TECHNOLOGIES et détenir, pour le compte desdits fonds, 9 300 000 actions DBV TECHNOLOGIES représentant autant de droits de vote, soit 9,89% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions et droits de vote</b>	<b>% capital et droits de vote</b>
Venrock Healthcare Capital Patners II, L.P.	951 439	1,01
VHCP Co-Investment Holdings II, LLC	385 717	0,41
Venrock Healthcare Capital, Partners III, L.P.	2 093 431	2,23
VHCP Co-Investment Holdings III, LLC	209 422	0,22
Venrock Healthcare Capital Partners EG, L.P.	5 659 991	6,02
<b>Total Venrock</b>	<b>9 300 000</b>	<b>9,89</b>

Ce franchissement de seuils résulte de la souscription à une augmentation de capital de la société DBV TECHNOLOGIES<sup>3</sup>.

À cette occasion, le fonds Venrock Healthcare Capital Partners EG, L.P. a franchi individuellement en hausse les mêmes seuils.

Au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, les déclarants ont précisé détenir 9 150 000 bons de souscription d'actions (BSA) DBV TECHNOLOGIES<sup>4</sup> émis par le conseil d'administration de DBV TECHNOLOGIES exerçables au prix de 3 € par BSA jusqu'au 12 juin 2032, donnant droit à autant d'actions DBV TECHNOLOGIES, le prix d'exercice desdits BSA ayant été libéré par anticipation à hauteur de 2,90 € par BSA, seul le solde, soit 0,10 € devant être libéré au jour de l'exercice des BSA.

<sup>1</sup> Agissant en tant que « *general partner* » ou « *manager* » pour le compte de fonds, et contrôlées par Dr. Bong Koh et Nimish Shah, lesquels ne détiennent aucun titre de la société DBV TECHNOLOGIES.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 94 019 579 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Cf. notamment prospectus approuvé par l'AMF sous le numéro 22-200 en date du 9 juin 2022 et communiqué de la société DBV TECHNOLOGIES du 9 juin 2022.

<sup>4</sup> A savoir (i) 936 093 BSA détenus par Venrock Healthcare Capital Patners II, L.P., (ii) 379 496 BSA détenus par VHCP Co-Investment Holdings II, LLC, (iii) 2 059 666 BSA détenus par Venrock Healthcare Capital, Partners III, L.P., (iv) 206 044 BSA détenus par VHCP Co-Investment Holdings III, LLC et (v) 5 568 701 BSA détenus par Venrock Healthcare Capital Partners EG, L.P.